

Comité Attac Landes Côte Sud  
Maison des Associations  
235, Avenue Maréchal Foch  
40990 Saint Paul-lès-Dax

Le 28 décembre 2015

A Madame, Monsieur

Objet : Ronde des Sables et Gaz à effets de serre

Ce samedi 12 décembre 2015 à l'appel de l'association Egaliterre une centaine de personnes se sont rassemblées place de la Liberté à Capbreton. Alors que les négociations mondiales de la COP 21 s'achevaient à Paris, il s'agissait de proclamer ici comme partout dans le monde l'État d'urgence climatique.

Dans le même temps, de l'autre côté du canal sur les plages de Capbreton et d'Hossegor se déroulait une «épreuve du Championnat de France des Sables » organisé par le Moto Club des Plages.

Chacun le sait, ce sont les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui sont responsables des émissions de GES. Au delà de tout le carburant brûlé durant les épreuves (et donc d'émissions de GES), il faut prendre en compte tout le carburant brûlé par les engins mécaniques qui, durant une semaine, ont « préparé » la plage à coup de bulldozer. L'empreinte « carbone » de cette manifestation doit être considérable. Pour ne rien dire des dommages occasionnés aux micro bio organismes nécessaires à la vie des plages.

L'état d'urgence climatique est planétaire. La réduction de GES est un impératif mondial qui nous concerne tous ici et maintenant. A fortiori les organisateurs de tous les sports mécaniques, les collectivités territoriales qui autorisent ces manifestations ainsi que les sponsors et annonceurs privés qui les soutiennent financièrement.

Ce type d'événements perturbant l'environnement est indéniablement incohérent avec des politiques publiques qui cherchent à valoriser le côté « nature » de notre département. Pour les associations signataires de ce courrier, la pertinence de ce type de manifestation, vorace en énergies fossiles, doit être débattu afin d'envisager un renoncement argumenté, rendu public en faisant acte de pédagogie. Nous demandons :

1 - aux autorités publiques de ne plus reconduire, sans analyse approfondie du dossier, les autorisations nécessaires à cette manifestation ;

2 - aux sponsors et mécènes de reconsidérer, voire de retirer, le soutien financier à cette manifestation ;

3 - aux organisateurs de la Ronde des sables d'engager une réflexion urgente sur le sport mécanique, vitrine trop séduisante pour les jeunes générations qui devront pratiquer la sobriété énergétique.

Recevez, Madame, Monsieur les salutations citoyennes du comité Attac Landes Côte Sud.  
Pour le comité,

Associations signataires : Egaliterre ; Les Possibles ; Gascogne en transition ; Noutous ; Graine et partage escambis ; Amap LCS, Amap de Labenne/Capbreton/ Ondres ; Citoyens en action ; Surf rider fondation ; Les Amis de la Terre Landes, La Sepanso, Attac LCS .

Copie jointe à : Préfecture des Landes, Mairie de Capbreton, Mairie d'Hossegor, Journal Sud ouest, La Ronde des Sables, Office de tourisme d'Hossegor, Office de tourisme de Capbreton